



QUERCY-SALAISONS

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 100 00 EUROS

137, av. Pierre-Semard - 46000 CAHORS - TÉL. 05 65 35 16 67 - FAX : 05 65 23 91 95

Les professions alimentaires

RCS CAHORS B 721 650 406
DOMICILIATION : CRCA CAHORS
N° 10418169000
SIRET 721 650 406 00037
CODE APE 4632 B
N° T.V.A C.E. FR 82 721 650 406
N° Identification Vétérinaire 46.042.54

L'INSTANT D'UN CAPRICE
RUE WILSON

46000 CAHORS

N° UTI :

TOURNEE : 81 Ordre :

FACTURE N° 0000456082

Code Client : 181103

Date : 12/09/2024

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE HT	PRIX UNIT. NET HT	MONTANT NET H.T.	TVA
2990OE01 OEUFs FRAIS 53/63 M X 90 CT Produits de salaisons et pâtisseries réfrigérés.	2.000	18.32	18.32	36.64	1

RÈGLEMENT : CHEQUE

Echéance : 12/09/2024

FOLIO

1

PAPILLON À ENLEVER À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT, SANS AGRAFES

CLIENT : 181103

N° FACTURE : 0000456082 DU 12/09/2024

MONTANT : 38.66

TAUX T.V.A.	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	TOTAL A
5.50	36.64	2.02	PAYER
	36.64	2.02	38.66

CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Selon la loi n° 92.1442 du 31 décembre 1992 le paiement est obligatoire au plus tard 30 jours fin de décade. Il ne sera pas fait d'escompte pour paiement anticipé. Pénalité pour règlement tardif 3 fois le taux de l'intérêt légal. «Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 € (article D.441.5 du Code du commerce).

CLAUDE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi N° 80.335 du 12 mai 1980 nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement complet de la facture. En cas de contestation et pour tout différend concernant l'exécution des livraisons faites ou toute convention intervenue entre partie, le Tribunal de Commerce de Cahors sera seul compétent. Nos expéditions sont faites aux risques et périls du destinataire.